

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de l'Ordrimouille et de ses affluents

Lot 1 – entretien de la végétation

Compte-rendu de la réunion de chantier - Tranche 1 - 14 février 2019

• Lieu :	Mairie de Beuvarde à 9h30
-----------------	---------------------------

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	MASCITTI Nino S.A.

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
GOETGHEBEUR Clément	Union des syndicats d'aménagement	✓		
KRAMP Jean-Claude	Syndicat Ourcq-Clignon	✓		
MONGROLLE Alexis	Syndicat Ourcq-Clignon	✓		
TROMBETTA Gerard	Membre du Bureau du syndicat Ourcq-Clignon	✓		
JEROME Lucien	Maire de Beuvarde	✓		
BELLIER Noël	1 ^{er} Adjoint	✓		
BEYELER Jean-Claude	2 ^{ème} Adjoint	✓		
MARJEL Maryvonne	4 ^{ème} Adjoint	✓		
BARBIER Mickaël	MASCITTI	✓		
ARNEFAUX Alain	Bureau du Syndicat Ourcq-Clignon			✓
ROBERT Jason	Entente Marne			✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

Le programme pluriannuel de restauration et d'entretien de l'Ordrimouille et de ses affluents a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise MASCITTI Nino S.A. (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Les travaux de restauration et d'entretien de l'Ordrimouille et de ses affluents arrivent au terme du lot 1 de la Tranche 1. L'entreprise se situe actuellement au niveau de Beuvarde, où l'abattage d'un saule en centre bourg reste à réaliser.

- **DETAIL DES TRAVAUX :**

- La typologie des travaux consiste à sélectionner la végétation présente le long de la rivière en priorisant un abattage ou un élagage sur les arbres morts, penchant ou dépérissant.
- Un abattage des arbres indésirables en bordure de cours d'eau (résineux et peupliers) est réalisé, dans la mesure du possible. Les résineux en bordure de cours d'eau sont problématiques notamment vis-à-vis de l'acidification des sols qu'ils produisent suite à la perte de leurs aiguilles, empêchant le développement d'autres espèces et rendant le sol nu et la tenue de berge très faible. Les peupliers, quant à eux, ont des feuilles très difficilement biodégradables, ce qui a tendance à colmater le lit du cours d'eau. De plus, ces espèces sont sensibles au vent et possèdent un système racinaire très superficiel, causant des dommages importants à la berge en cas de chute.
- Le retrait des embâcles permet de restaurer la dynamique d'écoulement et de remettre en suspension les sédiments présents dans le fond du lit. Ce phénomène d'autocurage permet notamment de laisser place à une granulométrie plus grossière, composée de graviers et cailloux, un substrat favorable à la Truite Fario.
- Les sables et limons mis en mouvement se déposent ainsi dans les zones de courant faible et permettent la formation d'atterrissement.
- La piste permettant le déplacement de l'engin a été remise en état sur la totalité du tronçon restauré.



Exemple de Tronçons restaurés sur la zone d'étude

- Vingt-quatre peupliers ont été abattus le long du Pont-Fourier, au niveau du bois de Beuvarde. Des autorisations préalables ont été obtenues avec l'UT du Retz et l'Office Nationale des Forêt (ONF), gestionnaire du boisement. Les grumes ont été stockées dans l'attente d'être vendues.
- D'autres peupliers ont été prévus le long du Ru Lua, commune de Coincy. En accord avec les propriétaires, les sujets ont été laissés sur pied puisqu'ils sont amenés à être abattus d'ici fin 2019

- GESTION DU VIEUX SAULES AUX ABORDS DU LAVOIR :

En accord avec la propriétaire du terrain, Mme MENARD, le saule présent en bordure du cours d'eau sur la parcelle A991, fera l'objet d'un élagage.



Localisation de la Parcelle A991 (source : Géoportail)



Saule sujet de l'intervention

En effet, ce saule mature présente un risque pour le cours d'eau et pour le lavoir communal, présent aux abords. L'objectif de l'intervention est de soulager le houppier de l'arbre par étêtage du saule et taille en têtard. En effet, les saules sont des arbres à forte capacité de rejet. Cette caractéristique permettra à l'arbre taillé, de reformer des branches dans les années suivant la coupe.

Les travaux devraient être réalisés rapidement (fin février 2019). La vérification du chantier sera réalisé par les agents du syndicat de l'Ourcq-Clignon (bon déroulé des travaux, broyage des branches et remise en état).

DEVENIR DES ARBRES ABATTUS :

Les arbres abattus au cours des travaux ont été laissés sur place. Le bois appartient au propriétaire et sa gestion est à sa charge.



Arbres abattus laissés aux propriétaires

● REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Aucune observation n'a été faite sur le déroulement et la réalisation des travaux, conformes au CCTP.
- Le rendu des travaux a été validé par le maître d'œuvre

● FINANCEMENT :

- La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Entente Marne :



Le lot 2 et le lot 3 relatif à la Mise en Defens du cours d'eau et la Restauration du lit, des berges et de la continuité écologique, débuterons courant 2019. Nous vous recontacterons en temps voulu pour définir les réunions relatives à ces interventions.

Le service technique,

GOETGHEBEUR Clément

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Clément Goetghebeur'.